



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Destinataires : rubriques « éducation » des médias**

**Objet : annonces et réalité de la rentrée 2012**



Alors que le ministre Vincent Peillon multiplie les propositions et les annonces pour l'avenir, les personnels, les élèves et les familles sont confrontés aux réalités d'une rentrée scolaire encore fortement marquée par les conséquences des fermetures de postes du budget CHATEL 2012.



Alors que la charge de travail augmente au rythme des difficultés des élèves, ces fermetures de postes contraignent parfois les rectorats, les inspections académiques et les établissements à travailler dans la précipitation et à prendre des décisions contestables tant sur le plan pédagogique que des conditions de travail.



- La multiplication des compléments de service sur des collèges ou des lycées éloignés, au mépris des statuts des personnels.

- Le refus par manque d'heures d'appliquer la réglementation en vigueur attribuant une heure de décharge de cours en cas de complément de service éloigné.

- La modification des quotités de temps partiel demandées par les personnels, même lorsque ce temps partiel est de droit.



- L'affectation de stagiaires fort éloignée de leur domicile, parfois incompatible avec une vie familiale qui conduit de jeunes collègues à donner leur démission.

Au ministère comme dans la majorité des académies, les affectations des stagiaires ont été faites hors de la présence des représentants des personnels, c'est-à-dire sans contrôle de l'exactitude des éléments pris en compte.

# Sages



Syndicat Autonome  
des Enseignants de  
Mayotte

- Dans certains établissements « Eclair », de nombreux enseignants n'étaient pas affectés à la date de la rentrée (12 sur 50 dans un collège de l'académie d'Aix-Marseille). Dans d'autres collèges « Eclair », le taux d'enseignants contractuels dépasse les 50 % !

Beau succès de cette mesure phare du recrutement par les chefs d'établissement !

- L'accumulation des fermetures de postes de personnels administratifs entraîne une réduction et des concentrations des services de gestion avec des personnels assurant des tâches supplémentaires, parfois même à cheval sur plusieurs services.

- Le jour de la rentrée, le réseau informatique de plusieurs établissements était hors-service ou en difficulté, résultat du refus des enseignants volontaires qui en assuraient la maintenance de continuer d'effectuer ce travail pour une rémunération considérablement diminuée.

- On nous signale également la multiplication des regroupements de classes auprès d'un même enseignant dans certaines disciplines (SVT par exemple), voire le regroupement de classes de niveaux différents en langues, un même professeur assurant alors simultanément deux cours différents dans la même salle !

- Dans les écoles, le millier de postes recréés a permis de régler des difficultés ponctuelles, mais les problèmes de fond demeurent : classes très chargées, remplacements non assurés, scolarisation des enfants de 2 ans insuffisante.

Même si la responsabilité de l'ancienne majorité politique est établie, il appartient aujourd'hui à l'actuel ministre de l'Éducation nationale de prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour apporter les solutions permettant de résoudre ces difficultés.

Paris le 5 septembre 2012

**Marc GENIEZ**

**Contact : Marc GENIEZ**

**06 08 09 87 82**